

Département de
Loire-Atlantique

Arrondissement de
Saint-Nazaire

Ville de PORNICHET

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et un,
Le quinze décembre, à dix-neuf heures,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en mairie, en séance publique, les débats ont été retransmis en direct de manière électronique, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PELLETEUR, Maire.

Étaient présents les Conseillers Municipaux : MM. et Mmes PELLETEUR, MARTIN, DONNE, LE PAPE, BEAUREPAIRE, LOILLIEUX, RAHER, DESSAUVAGES, TESSON, GILLET, JARDIN, CAUCHY, BOUYER, DAGUIZE, GUINCHE, ALLANIC, MANENT, SIGUIER, CAZIN, PRUKOP, DOUCHIN, DIVOUX, NICOSIA, ROBERT, BELLIOU.

Date de convocation

9 décembre 2021

A l'exception de : Madame FRAUX.

Monsieur GUGLIELMI qui a donné pouvoir à Madame LE PAPE.

Madame CHUPIN qui a donné pouvoir à Madame GUINCHE.

Monsieur MORVAN qui a donné pouvoir à Monsieur GILLET.

Madame GARRIDO qui a donné pouvoir à Monsieur DAGUIZE.

Madame LE FLEM qui a donné pouvoir à Madame MARTIN.

Monsieur DUPONT-BELOEIL qui a donné pouvoir à Monsieur DOUCHIN.

Monsieur JOUBERT qui a donné pouvoir à Madame DIVOUX.

Date du
Conseil Municipal

15 DECEMBRE 2021

Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de
conseillers

En exercice 33

Conformément à l'article L2121-15 du Code général des collectivités territoriales, Madame GUINCHE est nommée secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

9/ EXERCICE 2022 – BUDGET PRIMITIF – BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES QUAI DES ARTS ET ENERGIES RENOUVELABLES – ADOPTION

Présents---- 25

RAPPORTEUR : Monsieur RAHER, conseiller municipal délégué

Votants ----- 32

EXPOSE :

Les orientations budgétaires ont été présentées lors du Conseil Municipal du 24 novembre 2021.

Il convient d'adopter le budget primitif 2022 du budget principal et des budgets annexes Quai des Arts et Energies renouvelables.

Reçu à la
Sous-Préfecture de
Saint-Nazaire le :

Ils s'équilibrent de la façon suivante :

Publié le :

Certifié exact,
Le Maire,

Jean-Claude
PELLETEUR

Le budget principal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	3 799 779,00	chap. 013	Atténuations de charges	130 000,00
chap. 012	Charges de personnel, frais assimilés	10 330 000,00	chap. 70	Produits services	1 165 905,00
chap. 014	Atténuations de produits	584 811,00	chap. 73	Impôts et taxes	20 824 890,00
chap. 65	Autres charges de gestion courante	1 019 778,00	chap. 74	Dotations et participations	1 405 766,00
chap. 66	Charges financières	200 000,00	chap. 75	Autres produits de gestion courante	190 095,00
chap. 67	Charges exceptionnelles	1 310 588,00	chap. 77	Produits exceptionnels	15 000,00
chap. 022	Dépenses imprévues	5 000,00	chap. 78	Reprises sur amortissements et provision	0,00
Total Dépenses réelles		17 249 956,00	Total Recettes réelles		23 731 656,00
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transferts entre sections	1 823 200,00	chap. 042	Transferts entre sections	210 000,00
chap. 023	Virement à la section d'investissement	4 868 500,00			
Total Dépenses d'ordre		6 691 700,00	Total Recettes d'ordre		210 000,00
TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 941 656,00	TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT		23 941 656,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 20	Immobilisations incorporelles	390 080,00	chap. 10	Dotations, fonds divers et réserves	1 800 000,00
chap. 204	Subventions d'équipement versées	100 000,00	chap. 13	Subventions d'investissement reçues	2 417 500,00
chap. 21	Immobilisations corporelles	18 392 430,00	chap. 024	Cessions d'immobilisations	850 000,00
chap. 23	Immobilisations en cours	750 000,00	chap. 23	Immobilisations en cours	600 000,00
chap. 27	Autres immobilisations financières	600 000,00	chap. 27	Autres immobilisations financières	150 000,00
chap. 45	Opérations sous mandat	700 000,00	chap. 45	Opérations sous mandat	700 000,00
Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	4 551 000,00	Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées	12 484 310,00
Total Dépenses réelles		25 483 510,00	Total Recettes réelles		19 001 810,00
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transferts entre sections	210 000,00	chap. 040	Transferts entre sections	1 823 200,00
chap. 041	Opérations patrimoniales	11 500,00	chap. 041	Opérations patrimoniales	11 500,00
			chap. 021	Virement de la section de fonctionnement	4 868 500,00
Total Dépenses d'ordre		221 500,00	Total Recettes d'ordre		6 703 200,00
TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		25 705 010,00	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT		25 705 010,00

Le budget annexe Quai des Arts :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général	351 660,00	chap. 70	Produits des services et du domaine	201 645,00
chap. 012	Charges de personnel, frais assimilés	297 000,00	chap. 74	Dotations et participations	520 000,00
chap. 65	Autres charges de gestion courante	2 010,00	chap. 75	Autres produits de gestion courante	25 000,00
			chap. 77	Produits exceptionnels	4 400,00
Total Dépenses réelles		650 670,00	Total Recettes réelles		751 045,00
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042	Transfert entre sections	147 500,00	chap. 042	Transfert entre sections	47 125,00
Total Dépenses d'ordre		147 500,00	Total Recettes d'ordre		47 125,00
TOTAL SECTION		798 170,00	TOTAL SECTION		798 170,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 21	Immobilisations corporelles	56 000,00			
chap. 23	Immobilisations en cours	44 375,00			
Total Dépenses réelles		100 375,00	Total Recettes réelles		0,00
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 040	Transfert entre sections	47 125,00	chap. 040	Transfert entre sections	147 500,00
Total dépenses d'ordre		47 125,00	Total Recettes d'ordre		147 500,00
TOTAL SECTION		147 500,00	TOTAL SECTION		147 500,00

Le budget annexe Energies renouvelables :

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
OPERATIONS REELLES					
Gestion des Services					
chap. 011	Charges à caractère général Total Dépenses réelles	10 000,00 10 000,00	chap. 70	Produits des services et du domaine Total Recettes réelles	60 000,00 60 000,00
OPERATIONS D'ORDRE					
chap. 042 chap. 023	Transfert entre sections Virement à la section d'investissement Total Dépenses d'ordre	40 800,00 9 200,00 50 000,00		Total Recettes d'ordre	0,00
TOTAL SECTION		60 000,00	TOTAL SECTION		60 000,00
SECTION D'INVESTISSEMENT					
OPERATIONS REELLES					
chap. 21 Chap. 16	Immobilisations corporelles Emprunts et dettes assimilées Total Dépenses réelles	500 000,00 150 000,00 650 000,00	Chap. 16	Emprunts et dettes assimilées Total Recettes réelles	600 000,00 600 000,00
OPERATIONS D'ORDRE					
	Total dépenses d'ordre	0,00	chap. 040 chap. 021	Transfert entre sections Virement de la section de fonctionnement Total Recettes d'ordre	40 800,00 9 200,00 50 000,00
TOTAL SECTION		650 000,00	TOTAL SECTION		650 000,00

Le budget primitif est détaillé dans une note de présentation jointe en annexe de la présente délibération.

DELIBERATION :

- ⇒ Vu le Code général des collectivités territoriales,
- ⇒ Vu le rapport d'orientations budgétaires présenté et débattu lors du Conseil Municipal du 24 novembre 2021,
- ⇒ Vu l'avis de la Commission finances et affaires générales en date du 8 décembre 2021,
- ⇒ Considérant le projet de budget primitif 2022 soumis à l'assemblée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et se prononçant conformément aux articles L2121-20 et L2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

DECISION :

Le Conseil Municipal,

- Adopte le budget principal et les budgets annexes Quai des Arts et Energies renouvelables pour l'exercice 2022, section par section, sans vote formel sur chacun des chapitres.

Pour le budget principal :

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 23 941 656 € : par 27 votes pour et 5 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT et Monsieur BELLIOT).
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 25 705 010 € : par 27 votes pour et 5 abstentions (Monsieur JOUBERT, Madame DIVOUX, Monsieur NICOSIA, Madame ROBERT et Monsieur BELLIOT).

Pour le budget annexe Quai des Arts :

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 798 170 € : à l'unanimité.
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 147 500 € : à l'unanimité.

Pour le budget annexe Energies renouvelables :

- la section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à 60 000 € : à l'unanimité.
- la section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à 650 000 € : à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,



Jean-Claude PELLETEUR

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.